

AU-DELÀ DU FORUM SOCIAL D'ISTANBUL : METTRE LE « TRAVAIL DÉCENT » AU CŒUR DES RELATIONS AVEC LA TURQUIE

Richard Daniel

ELDORADO SPÉCULATIF À HAUT POTENTIEL EN VALEUR AJOUTÉE, « BÉBÉ DRAGON » DES CONFINES EUROPÉENS, TERRE PROMISE POUR CAPITALAUX EN DÉSHÉRENCE, LA TURQUIE EST UN PAYS DE CONTRASTES, DE MIEL ET DE FIEL. BON ÉLÈVE DE LA CLASSE DES ÉMERGENTS, IL A PARFAITEMENT ASSIMILÉ LES « FONDAMENTAUX » D'UN CAPITALISME FORT : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'INFORMEL, DÉRÉGULATION SOCIALE, SABOTAGE DES LIBERTÉS SYNDICALES, RÉPRESSION DES MOUVEMENTS SOCIAUX ET SURTOUT UNE SAVANTE RÉPARTITION ÉLITISTE DES RICHESSES PRODUITES COLLECTIVEMENT. TOUT CELA SANS ENTAMER UN SENS INNÉ DE L'HOSPITALITÉ, UN CERTAIN HUMOUR ET DES SOURIRES OMNIPRÉSENTS. « Ici, ON NOUS MENT EN NOUS REGARDANT DROIT DANS LES YEUX », EXPLIQUE UN SYNDICALISTE TURC DE PREMIER PLAN...

La Marche mondiale des femmes fait étape à Istanbul. Le cortège bigarré est placé sous haute surveillance policière. Après les discours de circonstance et la dislocation d'une manif sans anicroches, un groupe de femmes kurdes martelant des slogans nationalistes mais réclamant aussi la fin des... viols dans les commissariats est sévèrement réprimée. Un groupe des Jeunes FGTB souhaite rencontrer des travailleurs en grève depuis de longues semaines dans l'entreprise de logistique UPS. La facture sociale est alourdie dès le lendemain. Le piquet tient bon.

Le Forum social européen a planté ses tréteaux, ses tonnelles et ses drapeaux aux abords de deux facultés d'une université istanbuliote. Histoire aussi de donner un coup de projecteur sur ces réalités fardées. L'avenir des retraites est ici en débat. Les menaces sont partout les mêmes : privatisation, allongement de la carrière, réduction des droits. Plus loin, c'est la Palestine et l'occupation de Gaza qui monopolise toute l'attention. Sur un autre site, jeunes syndicalistes belges et allemands confrontent leurs expériences. En dépit de grandes improvisations, il y a des messages qui passent.

RIEN N'EST ACQUIS AUX SYNDICALISTES

Sur un temps de midi, une délégation de la FGTB est reçue au siège du DISK, la confédération des syndicats progressistes de Turquie. L'accueil se fait en présence de la veuve du fondateur... assassiné. « *Nous regrettons vraiment de ne plus vivre dans les conditions des années 60 à l'époque où les droits syndicaux étaient reconnus par la Constitution de 1961* », annonce d'emblée Süleyman Çelebi, actuel secrétaire général. Il dresse ensuite les grandes lignes de la situation sociale de son pays en plein essor.

Le taux de croissance pour les premiers mois de l'année 2010 est supérieur à 11%. Énorme! Mais c'est un développement... sans emploi. Une croissance qui accroît surtout le volume des heures travaillées sans réduire le chômage. En multipliant le volume et l'intensité des accidents de travail! Plus de 70% de l'économie nationale est informelle. La crise internationale a un impact sur le chiffre d'affaire des 500 plus grandes entreprises du pays :

il a reculé d'une dizaine de pourcents... pendant que leurs bénéfices augmentaient de plus de 60%! Dans le même temps, 43.000 travailleurs étaient licenciés. Le droit social est totalement dérégulé. « *Et le capitalisme en veut encore davantage* », souligne le responsable du DISK. « *La lutte des travailleurs en Grèce et en Espagne aura une influence sur la politique qui va être menée en Turquie* ».

Rien n'est jamais acquis définitivement dans le déploiement des logiques du capitalisme.

Un coup d'État dans les années 80 a biffé d'un trait les droits syndicaux. L'organisation syndicale est interdite... Alors que la population a doublé en trente ans, l'adhésion syndicale a été divisée par trois et demi. Sous la pression internationale, progressivement, des libertés syndicales ont néanmoins été partiellement restaurées dans une législation... en trompe l'œil. Pour se syndiquer dans ce pays d'économie informelle, il faut disposer d'un... contrat de travail. Il faut ensuite se déclarer devant notaire (dont coût : une trentaine d'euros). L'acte est communiqué au Ministère de l'emploi et, sans doute, disponible pour les employeurs intéressés. La liberté de négociation est ensuite soumise à un carcan administratif serré. Pour négocier une convention collective d'entreprise (il n'y a pas de convention sectorielle possible !), le syndicat doit représenter 10% des travailleurs du secteur et 50% (+1) de ceux de l'entreprise. Si celle-ci fait partie d'un groupe, le syndicat doit représenter 50% des travailleurs du groupe. Sur le terrain, il faut en plus rivaliser avec des organisations « jaunes » dont une occupation du terrain paralysante est le premier objectif. Le droit de grève est également strictement régi par la loi. Le préavis formel est de trois mois mais les recours possibles pour les employeurs portent ce délai à un minimum de 6 mois. Le tarif judiciaire de la répression des mouvements sociaux « illégaux » est particulièrement sévère : entre six mois et deux d'emprisonnement sans compter les possibles dédommagements économiques...

LES PROMESSES NE MÈNENT NULLE PART

L'Organisation internationale du travail attend depuis de longues années des modifications de la législation turque. « *L'OIT n'a pas de pouvoir*, déplore Süleyman Çelebi. *Depuis trente années, on nous raconte les mêmes choses. Nous en avons marre. Avec des promesses, on ne va nulle part* ».

L'Europe qui importe 62% de la production turque pourrait peser plus significativement, notamment dans le cadre des discussions sur l'adhésion de la Turquie à l'Union. « *Vu d'ici, nous avons l'impression que le gouvernement a sincèrement convaincu l'Europe que la Turquie va vraiment se démocratiser. De la même manière qu'il annonce son intention de résoudre le problème de Chypre, celui avec les Kurdes ou les Alevis...* » Et que l'Europe y croit vraiment. Sourires.

Au moment même où s'ouvre le FSE, la Belgique prend la présidence de l'Union. Pour le capitalisme turc, déjà l'Europe n'est plus l'avenir. Pour qu'elle le reste aux yeux des travailleurs, la mise à l'ordre du jour du respect effectif des principes du « travail décent » au cœur des relations entre l'Union et le gouvernement d'Ankara serait bienvenue. Ce serait également un bel objectif pour une présidence qui... ne démarre pas sur des chapeaux de roue.

LICENCIÉS PARCE QUE... SYNDIQUÉS !

Les cas de discriminations à l'égard des affiliés du DISK ne manquent pas. Au cours des dernières années, les licenciements collectifs pour appartenance syndicale sont légion. Exemples parmi d'autres...

- *18 décembre 2008 : 330 métallos de l'usine Sinter-Metal d'Istanbul sont licenciés au seul motif d'être membre de la centrale du métal du DISK. Le 29 juin 2009, 10 ouvriers de l'Eltas Transformator à Izmir connaissent le même sort. Comme 44 de leurs camarades de Renta a Eskisehir, 28 de Nema Machinery & Textile de Kocaeli le 20 octobre, 14 d'Eko End d'Izmir le 29 décembre, 16 de Daiyang Metal – Trakya le 29 janvier 2010 et 70 d'Elkim à Kocaeli le 28 avril dernier...*
- *18 employés municipaux de Konya/Afsar city ont été contraints de démissionner de la centrale des services publics du DISK, le 14 avril 2009. Deux autres de Kony/Tuzlukcu, le 15 mai. Idem le 20 juin à Erdek/Balikesir, à Karuburna/Nevsehir, Hayrabolu/Tekirdag...*
- *A Cement Textile/Gaziantep, les travailleurs ont dû mener une grève de 74 jours pour avoir de droit de se syndiquer. Tous leurs collègues de la Turnalar Textile Factory ont été virés parce qu'ils l'étaient, comme 250 travailleurs de la Nurhak Textile Factory à Gaziantep et 300 affiliés du DISK suite à la négociation d'une convention collective chez Dunya Hali Factory à Cerkeskoy...*
- *Depuis 2009 de très nombreux autres licenciements pour les mêmes motifs ont encore été recensés dans les secteurs de la chimie, de l'industrie pétrolière, des assurances et même de la Croix rouge !*

Mahle, une des plus grands producteurs de constructions métalliques au monde, a, par ailleurs, contraint, le 3 mars 2010, 506 de ses travailleurs à démissionner de leur centrale pour s'affilier à une autre organisation syndicale. Une cinquantaine de travailleur d'entreprise de vieillissement de blue-jeans sont décédés au cours des deux dernières années des conséquences de la silicose faute de protection au travail...

Depuis 1982, le gouvernement fait des promesses en vue d'améliorer les conditions de travail et le dialogue social. Paroles. Paroles...